



## Intéressement / participation


L'intéressement consiste à verser aux salariés une prime proportionnelle aux résultats ou aux performances de l'entreprise.


**En 2021, le montant moyen d'intéressement est de 420€ bruts, il était de 681€ l'an dernier.**

| Salaire brut | Exemple de prime d'intéressement |
|--------------|----------------------------------|
| 1555 €       | 415 €                            |
| 2000 €       | 436 €                            |
| 2500 €       | 461 €                            |
| 3000 €       | 486 €                            |

En cas d'absence, même pour maladie, votre prime sera diminuée.

La direction va vous proposer de placer cet argent en actions Eiffage.

 Demander à encaisser cet argent en mai, peut être un moyen de faire savoir à Eiffage que les hausses salariales n'ont pas été suffisantes (comme nous n'avons cessé de le dire pendant les négociations...)

 C'est aussi un moyen de signifier qu'il faut davantage de redistribution en direction des salariés. Ce sont les travailleurs qui font la valeur ajoutée de l'entreprise, bien plus que les actionnaires.



La participation consiste à verser à chaque salarié une part sur les bénéfices de l'entreprise. Elle est supérieure à l'intéressement.

Le montant moyen est de 540 €

**Vos placements sont aussi un moyen de vous exprimer.**

Votre équipe **UNSA** Clemessy Eiffage

Page 1 / 1

